



Installation ROMS sur le terrain privé de mon voisin

Par **Damemotte**, le **13/05/2013** à **21:52**

Bonjour,

Une dizaine de caravanes se sont installées sur le terrain de mon voisin d'en face. Ce voisin est les eaux du nord et le terrain est occupé par des bâtiments industriels.

La police municipale me dit qu'aucune action n'est en cours. Les eaux du nord m'ont communiqué un numéro de téléphone auquel personne ne répond jamais (ce ne sont pas des bureaux mais des "cuves" et je n'ai jamais vu que quelques camionnettes avec 2 personnes).

Cela s'était produit il y a environ 1 an. Puis, les eaux du nord avait installé 3 blocs de béton pour empêcher le passage. Il y a 1 mois, 1 bloc a été enlevé (j'ignore pour quelle raison), laissant le passage libre.

Quelle action puis-je entreprendre ?

Merci

xxxxxxxxxxxx